

APPEL À CANDIDATURES



SÉLECTION D'ENFANTS POUR LE CONSEIL CONSULTATIF DES ENFANTS

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Save the Children est une organisation qui défend les droits de l'enfant et cherche à apporter des changements dans la vie des enfants, de leur famille et communautés. Elle est au service des enfants dans le besoin et les plus défavorisés.

Save the Children est sûr que si on donne l'occasion aux enfants. Ils sont capables de mieux identifier ce qui les préoccupe et de développer les meilleures solutions à leurs problèmes. Save the Children a une nouvelle manière de travailler appelée « Shifting Power » (en anglais) qui signifie « Transférer le Pouvoir » (en français). Le « Transfert de pouvoir » aux enfants a pour objectif de renforcer la participation des enfants dans nos interventions et de leur donner l'occasion de s'exprimer et être écouté.

À travers, cette nouvelle idée, Save the Children Niger souhaite mettre en place et soutenir un groupe de 12 enfants (6 filles et 6 garçons) qui vont faire partie du Conseil Consultatif des Enfants. Ces enfants seront formés et vont aider Save the Children à mieux aider les autres enfants du Niger.

RÔLE DE CONSEIL CONSULTATIF DES ENFANTS

En tant que conseiller, tu vas :

- Participer à la prise de décision avec la direction de Save the Children ;
- Contribuer et donner des idées sur les problèmes des enfants qui doivent être mis dans les nouveaux projets
- Participer au suivi des activités de Save the Children à Niamey et sur le terrain
- Participer à des projets/initiatives et événements au niveau nationale et internationales ;
- Surveiller la façon dont Save the Children écoute les enfants et rend compte de ce qu'elle fait en leur noms

IMPLICATIONS DES ENFANTS ET DURÉE

- Réunion mensuelle entre enfants membres du Conseil Consultatif : 1 fois par mois au bureau de Save the Children ou en ligne
- Réunion avec les Points Focaux qui sont des personnes désignées au sein de l'équipe de Save the Children pour appuyer les enfants (1 fois par trimestre). Ces réunions vont permettre de préparer et fixer les sujets que les enfants souhaitent discuter lors de la réunion avec la direction/les responsables de Save the Children
- Réunion entre les enfants et la direction/les responsables (1 fois chaque 6 mois soit 2 fois par an)
- La participation des enfants à d'autres activités sera libre, volontaire, adaptée et respectera les principes qui permettent de protéger les enfants.

CRITÈRES DE PRE-SELECTION

Critères obligatoires :

- Âgés de 12 à 17 ans
- Être de nationalité Nigérienne

Critères désirables

- Membre d'un groupe ou organisations d'enfants ou de jeunesse avec lesquels Save the Children Niger travaille sur des programmes ou pas ;
- Intérêt, engagement et motivation pour le travail du Conseil Consultatif des Enfants ;
- Expérience sur des actions/activités pour la promotion des droits de l'enfant dans sa communauté, son école, groupe ou région ;
- Enfants représentatifs des groupes d'enfants marginalisés ou spécifiques (filles, enfants porteurs de handicap, déplacés, réfugiés etc.), du sexe ou du groupe d'âge ;
- Représentativité de diverses régions du pays.

Dans la culture interne de l'organisation :

- Préparer/former le personnel, les agents et les partenaires qui travaillent pour Save the Children à travailler et protéger les enfants lors des différentes activités.
- Mettre en place et suivre toutes les politiques et mesures qui permettent d'assurer la protection et mettre les enfants à l'abri des risques ;
- Mettre à la disposition des enfants le matériel ou les équipements nécessaires pour jouer leur rôle de façon efficace.
- Assurer le remboursement des transports ou autres frais liés à leur rôle en tant que conseiller

Dans les programmes, projets, stratégies et plan de travail :

- Rechercher l'opinion des enfants pour développer des meilleurs projets et interventions dans les communautés et le pays ;
- Identifier toutes les opportunités pour les enfants et créer des espaces sûrs pour que les enfants apprennent et prennent des initiatives dans le développement et la gestion de projets,
- Identifier les opportunités et soutenir les enfants dans le développement et la diffusion de messages de plaidoyer par eux-mêmes qui peuvent apporter des changements dans leur vie et celle des autres enfants du Niger ;
- Rechercher l'opinion des enfants pour améliorer l'élaboration des stratégies et des plans de travail de Save the Children ;
- Demander l'avis des enfants et des organisations d'enfants, des connaissances et expériences sur des thèmes comme les droits de l'enfant, la protection, l'éducation, la santé, la participation des enfants, le changement climatique, les nouvelles technologies de l'information, etc...f.
- Lors de l'élaboration de politiques ou de propositions, tenir compte de l'opinion et des avis des enfants dont la vie est directement affectée par la question ;
- Trouver les moyens de faire un retour et présenter les progrès des choses/questions qui ont été discuté avec les enfants

Mandat de 2 ans : les enfants peuvent choisir lors du processus de mise en place. La durée maximale ne pourra pas dépasser 2 ans

Taille du groupe :

Il y aura 12 membres (6 garçons et 6 filles) dans le Conseil Consultatif des Enfants. La diversité et l'inclusion (Age, provenance, groupes d'enfants et handicap...) seront encouragées mais sans influencer le choix des conseillers/conseillères enfants.

PROCESSUS DE CANDIDATURE ET SÉLECTION

- Appel pour soumettre des candidatures (Enfants)
- Mise en place d'un comité de sélection multi acteurs (Save the Children, OSC, organisations de jeunes et d'enfants) pour choisir 12 enfants (6 garçons et 6 filles sur la base des critères
- Rencontre des 12 enfants pour choisir 2 représentants qui vont travailler de façon un peu régulière avec Save the Children Niger

SOUSSION DES CANDIDATURES

Pour soumettre une candidature à cette initiative, les enfants intéressés doivent remplir leur profil sur ce formulaire en ligne, ou soumettre en électronique à l'adresse avec en objet « Conseiller Consultatif des Enfants » ou en copie dure (Papier) dans une enveloppe avec la mention « Conseiller Consultatif des Enfants ». Dans ce dernier cas, les enveloppes sont à déposer au bureau de SCI à Niamey (Pres de l'échangeur Mali Béro) ou dans nos bureaux des régions (Tillabéry, Zinder, Diffa et Maradi).

PROCESSUS DE SÉLECTION

- Le choix se fera à travers une demande de soumission de candidature que Save the Children va diffuser et qui sera ouvert aux enfants membres des organisations avec lesquelles Save the Children travaille déjà, mais aussi aux autres enfants dans les communautés qui répondent aux critères.
- Un comité de sélection composé de staff senior de SCI, OSC et de représentants d'organisations de jeunes-enfants sera mise en place pour identifier les enfants qui devront participer à l'étape suivante de l'atelier de mise en place des membres du Conseil Consultatif (Par consensus ou vote).
- Les 12 enfants sélectionnés (6 filles et 6 garçons) vont à leur tour identifier 2 membres (1 garçon et 1 fille) qui les représenteront au sein des organes de direction de SCI Niger et assurerons le trait d'union entre le Conseil Consultatif des Enfants et SCI Niger.

PERIODE DE SOUMISSION

La soumission des candidatures se fera du
05 juin au 05 juillet 2024

NB : Le processus de sélection pourrait prendre 2 mois.